



PROVINCE DE QUÉBEC CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLES LAUNAY-TRÉCESSON

Procès-verbal de la session ordinaire Jeudi 26 mai 2022 à 19 h 30

Session ordinaire du conseil d'établissement des Écoles Launay - Trécesson tenue le jeudi vingt-six mai de l'an deux mille vingt-deux à dixneuf heures trente dans la salle à dîner de l'école de Trécesson.

PRÉSENCES

Mmes Fabiane Agostini, parent Claudine Martineau, parent Katy Bourgault, enseignante Vanessa Barrette, enseignante Marie-Claude Laroche, Soutien Audrey Mc Caughan, enseignante

Membres communauté : Louise-Andrée Audet Joanie Doucet-Fournier

Ms. Sébastien Boucher, Président et substitut au comité de parents

Jean-François Drouin, Délégué au comité de parents

Aussi présent :

M. Steve Marquis, directeur

Prés.	Abs.
X X	
Χ	
Χ	
Χ	
Χ	
Х	
	Х
Х	
X	
Х	
	Ī

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, SALUTATIONS ET PRÉSENCES ;

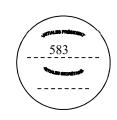
Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h 34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

CE-826-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Fabiane Agostini,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.



3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2022 CE-827-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Jean-François Drouin,

QUE le procès-verbal du 19 janvier 2022 soit adopté tel que

présenté.

ADOPTÉE.

4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. INFORMATION

6.1 Services complémentaire et particuliers;

Présentation des services à Villemontel et à Launay pour l'année 2022-2023

6.2 Population scolaire;

Maternelle 4-5 ans : 11 élèves Maternelle 5 ans : 12 élèves

1ere année : 12 élèves 2e année : 9 élèves 3e année : 13 élèves 4e-5e année : 14 élèves 6e année : 12 élèves

6.3 Acte d'établissement;

Présentation de l'acte d'établissement

6.4 Matériel didactique;

Présentation du matériel didactique pour l'année 22-23

6.5 MAO

Présentation des demandes faites pour les deux écoles.

7. ADOPTION;

7.1 Maternelle 4 ans;

CE-828-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Katy Bourgault,

QUE la maternelle 4 ans soit adoptée tel que présentée

ADOPTÉE.

7.2 Mesure 15021 (tutorat);

Offre de tutorat pour les élèves qui ont des retards en lien avec la COVID.

CE-829-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Sébastien Boucher,

QUE la mesure 15021 soit adoptée tel que présentée

ADOPTÉE.

7.3 Plan de lutte

Le plan de lutte n'a pas été présenté.

8. ADOPTION;

8.1 Sorties éducatives;

Launay: 7 juin : Bibliothèque à Amos

9 juin : Toukiparc à Vald'or 15 juin : Refuge Pageau 17 juin : Cinéma amos en am

22 juin : Miellerie

Sortie au sentier d'hébertisme selon la température

Villemontel: 16 juin: Lasertag pour les finissants

20 juin : Bourlamarque 22 juin : Toukiparc

CE-830-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Marie-Claude Laroche,

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que présentées

ADOPTÉE.

8.2 Horaire de l'école;

Aucun changement à l'horaire pour l'an prochain

CE-831-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Audrey Mc Caughan,

QUE l'horaire de l'école pour l'année 22-23 soit approuvé tel que présenté

ADOPTÉE.

8.3 Grille-Matières;

Changement en musique, elle devient « le domaine des arts» Éducation physique : 120 min au lieu de 150 pour les maternelles Ajout de 50 min en français

CE-832-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Jean-François Drouin,



QUE la grille-matière pour l'année 22-23 soit approuvée telle que présentée

ADOPTÉE.

8.4 Fournitures scolaires;

Présentation des fournitures par niveau

CE-833-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Vanessa Barrette,

QUE les fournitures scolaires pour l'année 22-23 soit approuvées telles que présentées

ADOPTÉE.

9. RAPPORTS (INFORMATION);

9.1 Comité de parents (CSSH)

Rapport de Jean-François Drouin. Nouveau calendrier scolaire, discussion sur les découpages. Aucun parent qui veut siéger sur le CA.

9.2 L'O.P.P.

Aucune discussion

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE La prochaine rencontre aura lieu le 15 juin 19h00.

12. ÉVALUATION

Bonne rencontre

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 834-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Claudine Martineau,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 55

Sébastien Boucher, président , secrétaire